



## **Compte-Rendu de la réunion de CA virtuelle (TEAMS)**

**Mardi 25 avril 2023 à 18h00**

### **Membres du CA présents**

Présidente et Secrétaire : Brigitte Rondel (DIL 44)

Trésorière : Christine Gaboriau (DIL 44)

Resp Régional Compétitions : Gérard Barbier (DIL44)

Commissaire Papier Monochrome : Jean Veneau (PVC Mayet 72)

Commissaire Papier Couleur : Alain Besnard (Arrêt sur Image Talmont St Hilaire 85)

Commissaire Image Projetée Monochrome et Couleur : Benoit Collet (PC Pornichet 44)

Commissaire Papier et IP Nature : Jean Christophe Javault (PC Pornichet 44)

Commissaire Auteur : Jean Pierre Deroef (UIA St Nazaire 44)

Commissaire Audiovisuel et Quadrimage : Jean-Paul Hennion (UIA St Nazaire 44)

Webmaster site UR et Communication : Bernard Pechereau (PC Brétignollais 85)

### **Absent excusé**

Formation : Jean Michel Rousseau (UIA St Nazaire 44).

### **Ordre du jour de la réunion :**

- Retour sur les Concours Régionaux Papier, IP et Auteurs, Audiovisuel.
- Comptabilité (point par Christine).
- Règlement Intérieur
- Divers

Accueil et ouverture de la séance à 18h00 par la présidente Brigitte Rondel qui remercie les membres pour leur présence à cette réunion.

### **1<sup>er</sup> point : Retour sur les Concours Régionaux**

#### **Gérard, Responsable Régional des Compétitions**

Pas de remarque particulière à signaler sur le déroulement que ce soit par internet ou en présentiel.

Information importante de Gérard : la FPF arrête IRCC (logiciel de contrôle des fichiers RAW).

#### **Alain, Commissaire Papier Couleur**

Aucun problème majeur.

Le Commissaire National n'ayant pas encore ouvert les inscriptions N2 sur le site, il a fallu attendre 8 ou 10 jours supplémentaires pour inscrire les images.

Le N2 s'est bien passé, quelques clubs de l'UR passent en N1.

Il faut faire attention au choix des juges en régional car ce jugement ouvre la porte au N2 et par conséquent au N1.

### Jean, Commissaire Papier Monochrome

Toujours le même problème avec son antivirus Norton.

Le Régional s'est très bien passé.

40 photos à envoyer au N2 dont des photos bassement notées, à cause du hors quota qui est fonction des clubs qui l'année précédente sont descendus du National.

Pas de remarque du Commissaire National.

Intervention de Jean-Paul au sujet de son club qui s'est vu disqualifier 2 images en N2 papier monochrome.

D'après le Commissaire National, les photos ne correspondaient pas aux vignettes inscrites sur le site, le problème vient certainement du commissaire de l'UR 06, en l'occurrence Jean.

Gérard : la vignette du Régional est forcément la même que celle du National 2.

Après consultation des 2 images, il s'agit d'un problème d'inversion d'étiquette.

Jean s'excuse pour l'erreur qu'il a commise.

Vérifier si le club serait monté en N1 et voir pour poser une réclamation auprès des instances fédérales.

Gérard : il faudrait imposer la planche contact en régional pour faciliter le contrôle lors de la réception des images au club organisateur.

Brigitte : attention à coller l'étiquette N2 au bon endroit comme inscrit dans les règlements.

Problème au jugement du N2 papier Nature pour l'UR06. Vu avec Jean-Christophe.

### Benoît, Commissaire IP Monochrome et Couleur

Les deux concours se sont bien déroulés, il n'y a pas eu de photos disqualifiées cette année ; ce qui est à noter, surtout sur le monochrome. Plusieurs images étaient signées cette année.

En cas d'anomalies, Benoît contacte les auteurs afin de rectifier.

Globalement il y a eu une augmentation du nombre de photos par rapport à l'année précédente, tant en nombre de photos qu'en nombre d'auteurs.

16 à 18 clubs ont participé à chacun des deux concours.

Homogénéité des deux concours.

Pas de remarques particulières sur les photos qui sont montées en N2.

Toujours notre dualité des juges, avec des gros écarts de notes : 6 et 20 sur la même image.

C'est toujours gênant ensuite d'expliquer à l'auteur les raisons de cette notation.

On peut comprendre les écarts significatifs mais une photo qui est bien composée, bien réalisée techniquement, sans anomalie particulière ne mérite pas un 6. C'est très démotivant pour les auteurs qui hésitent ensuite à participer aux concours.

Gérard signale que certaines UR font des débriefings avec le jury après les jugements IP.

Nous le faisons en papier lors du jugement pourquoi ne pas l'instaurer en IP ?

Par contre, il faut que les juges soient avertis avant le jugement.

Benoit envisage d'en faire un avec les 3 juges notamment sur les écarts significatifs.

Sur 500 photos, une dizaine ont un écart supérieur à 9 points.

### Jean-Christophe, Commissaire Papier et IP Nature

Papier Nature

Peu d'images, une soixantaine cette année.

Les trois membres du jury étaient très compétents, leur jugement est relativement homogène.

42 images envoyées au N2, ce qui est important par rapport aux 60.

IP Nature

Légèrement plus d'images qu'en papier.

Le jugement de cette année est plus homogène que celui de l'an dernier.

Echange avec les juges en amont pour rappeler les particularités du jugement nature.

Chaque année pas mal d'images sont rejetées, soit en amont soit après le jugement. Pour toute image rejetée, Jean-Christophe prend contact avec l'auteur pour lui expliquer la raison du rejet (en général présence d'humain principalement).

Une quinzaine d'images avaient des écarts de notation de plus ou moins de 7 points. Dans ce cas, Jean-Christophe soumet les notes aux 3 juges qui les confirment avec une appréciation de façon à pouvoir répondre aux auteurs s'ils se manifestent.

Très souvent les juges acceptent de relativiser leurs notes pour revenir dans des écarts plus justifiés par une appréciation tout simplement suggestive.

34 images montent en N2.

### Jean-Paul, Commissaire Audiovisuel

Le jugement s'est tenu encore cette année par internet, ce qui permet d'aller chercher des juges sur d'autres UR notamment l'UR03 et l'UR07, nos voisins.

9 diaporamas en lice cette année, la moyenne étant de 9 à 12 depuis quelques années.

Toujours des montages des membres des mêmes clubs : UIA, LPS, DIL44.

Jean-Paul a participé à une réunion par visio avec le Commissaire National Audiovisuel : concernant les problèmes avec la Sacem rien n'est encore décidé, mais les règles vont se durcir.

D'autre part JM Fiancette a insisté sur la nécessité de faire les jugements en présentiel.

Il était question de projeter les montages lors des CR papier, chose qui ne se fait pas par manque de temps, de disponibilité de salles et de matériel.

Jean-Paul et Jean-Pierre se proposent d'organiser leurs jugements le même jour en 2024 sur Saint-Nazaire ou environs. C'est souvent le même public.

Concernant le choix des juges, on peut faire appel à des commissaires IP, Quadrimage, etc. On peut peut-être utiliser le même jury pour les 2 concours.

### Jean-Pierre, Commissaire Auteur

Le jugement s'est bien passé, un très bon accueil, dommage que le club organisateur se trouve si loin.

Très bonne idée de jumeler l'auteur et l'audiovisuel l'an prochain.

A la suite du concours, une réclamation d'un des auteurs qui avait vu sur une photo de la manifestation diffusée sur Facebook qu'une de ses images étaient présentée à l'envers.

Après vérification sur d'autres images du reportage, la photo avait bien été remise à l'endroit.

Beaucoup d'échanges avec l'auteur qui a fini par accepter son classement.

Retour sur le sens du concours auteur en lui-même :

Discours de la Commissaire Nationale : un travail d'auteur n'est pas une juxtaposition de belles photos, il doit y avoir un message, une évolution, un cheminement, un travail de fond.

Constat : les juges n'en tiennent pas du tout compte et ne sont pas sensibles à cet aspect.

Résultat : ce sont très souvent les séries d'images magnifiques qui sont toutes pratiquement identiques qui sont sélectionnées pour le N2 au détriment d'un vrai travail d'auteur.

Questionnement : les auteurs ont-ils bien saisi ce qu'est un travail d'auteur, le règlement est-il assez clair, pourquoi les juges ne se conforment-ils pas au règlement malgré les recommandations données par le Commissaire Régional ... ?

Que faire ?

- Remanier le règlement en reprenant textuellement les termes de la Commissaire Nationale
- Choix des juges
- Reportage ou auteur : la frontière est très souvent vague.

## 2ème point : Comptabilité

Christine prend la parole et commente ses tableaux (voir PJ).

Coût total des concours régionaux 2023 : 1256,39 € (hors frais postaux).

La plus grosse partie sont les frais de déplacement.

Si on doit ajouter un concours audiovisuel en présentiel, il faut compter environ 400 € supplémentaires.

Bilan financier arrêté au 21 avril

2418 € de revenus (plus d'adhérents que l'an dernier).

Résultat d'exploitation 2023 : 673 €

Nous n'avons donc pas une grosse marge de manœuvre : à peu près 500 €.

## 3ème point : Divers

### Récompenses aux lauréats des CR

La FPF nous accorde 300 € de subvention.

A compter de 2023, ils devront être utilisés de la façon suivante :

- 200 € d'achat dans la boutique FPF, ou auprès des partenaires, ou sous forme d'abonnement France Photographie, ou achat Florilège.
- 100 € d'achat à la convenance de l'UR

Proposition d'offrir un Florilège.

Si un membre est lauréat dans 2 catégories : carte cadeau, abonnement Fce Photo, cadeau auprès des partenaires.

### Assemblées Générales 2023

Cette année, vu que nous changeons les statuts nous sommes obligés de tenir deux Assemblées Générales : une A G Extraordinaire (pour valider les nouveaux statuts) suivie de l'A G Ordinaire.

Plusieurs dates proposées : le 8 octobre, le 14 octobre ou le 18 novembre.

Le Photo Club Brétignollais se propose d'accueillir les AG 2023 si une salle est libre à une de ces dates.

Réfléchir à une manifestation l'après-midi : mini rallye photo par exemple.

### Fête de la photo 2023

Théoriquement, elle a lieu le 3<sup>ème</sup> weekend d'octobre à savoir les 21-22 octobre.

La réunion de rentrée du staff FPF aura lieu ces mêmes jours à Paris.

A ce jour, nous n'avons aucune information sur cette manifestation.

Vu le nombre d'expos ayant lieu en mai dans l'UR, on pourra éventuellement considérer ces manifestations comme notre fête de la photo.

Affaire à suivre !!!

### Formation

Information récente faite en réunion de présidents d'UR par le Responsable National Formation

Le processus d'inscription aux formations FPF sur le site va être modifié à la rentrée.

Dorénavant les participants feront leurs inscriptions directement sur le site, idem pour le paiement.

Plus rien ne passera par l'UR, nous n'aurons plus qu'un rôle de contrôle.

## 4ème point : Règlement Intérieur

Plusieurs membres avaient fait part de leurs réflexions.  
Relecture, ajouts des modifications et validation du Règlement Intérieur par le CA.  
Voir la PJ.

## 5ème point : Démission

Christine prend la parole pour annoncer qu'elle souhaite quitter son poste en fin de saison et de ce fait quitter le Conseil d'Administration.

Ce qui est bien dommage.

Une annonce est faite auprès des membres présents afin qu'ils relèguent l'information auprès de leurs adhérents.

La présidente clôture cette réunion à 20h30.

Elle remercie les membres pour leur participation et leur souhaite une agréable soirée.

La Présidente et Secrétaire  
Brigitte Rondel

